

quinze gardes des ports, « armez et embastonnez », ils recevaient 20 den. chacun. Les coulevriniers avec leurs pièces chargeaient une troisième embarcation, et faisaient retentir les paisibles échos des deux rives de leurs joyeuses salves d'artillerie, sans ménager la poudre du roi, ni les oreilles de Messieurs du siège royal. Les cérémonies religieuses et civiles étant achevées chacun procédait à « la refection de dessous « le nez. » Rien n'altère et n'affame comme un long cérémonial. On dressait les tables sous la feuillée, « on faisait « un trançon de bonne chère. » Ces repas, dont le menu aurait fait frémir Brillat-Savarin, et mis en liesse Panurge et Frère Jean des Entommeures, se composaient chaque année des mêmes aliments. Voici, avec les prix, le détail de ce qui fut présenté à Messieurs les gens du roi, le jour de l'Ascension de l'an 1525 (B): « Deux jambons de pourceau, « dix langues de bœuf, 60 s.; neuf pouletz, 18 s.; troys le-
« vraulx, 20 s.; troys gigots de mouton et troys espauls,
« 20 s.; deux chevreaux, 25 s.; quatre foyes de veau, 12 s.;
« au patissier pour la façon de neuf pasteiz (faits des victuailles
« susdites) et trois tartres, 44 s.; serizes, orenge et autres
« fruits, 10 s.; 13 douzaines de pain, 26 s.; troys barreaux
« vin claret et huit symaises vin blanc, 6 liv.; douze livres
« de lard pour larder et acoustrer la viande, 18 s.; en verres,
« trancheurs, assiettes et deux dictes (vases) de terre pour
« porter d'eaue, 20 s.; pour l'acoustrement de ladite viande,
« boys, nappes, syrvettes, veysselle, espisses, la peine de
« ceulx qui ont servy mesdits seigneurs, 4 liv. 10 s.; mon-
« tent icelles parties à la somme de 25 liv. 13 s. » (1).
L'appétit robuste de Messieurs du siège royal ne suffisait point

(1) Le dîner de l'année suivante coûta 18 liv. 16 s. 10 d. (323 f. 40 c.); il est à remarquer qu'un poulet coûtait 2 s. (1 f. 60 c.); c'est à peu près le prix actuel; un leyreau 6 à 7 s., ou environ 5 fr.